

**Règlement particulier de l'épreuve**

Ce règlement complète les règlements des épreuves fédérales.

Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements des épreuves fédérales.

**Conditions de participation**

L'épreuve est ouverte aux joueur(se)s licencié(e)s dans le département dans les catégories U16 - U14 - U12 - U10 & U08, **nés en 2009 et après.**

Chaque joueur(se) doit être licencié(e) et son certificat médical à jour. Drapeaux minimum recommandés selon les catégories : U8 = vert ; U10 = bleu ; U12 = jaune.

Le nombre de participants est **limité à 45 joueurs**. La liste des joueur(se)s participant(e)s se fera avec une priorité aux licencié(e)s des Alpes Maritimes puis par ordre d'arrivée des inscriptions.

L'**index** des joueur(se)s est compris **entre 13 et 54 (inclus)** à la date d'inscription.

**Repères de jeu :**

**Index supérieur à 38 :** repères oranges

**Index inférieur à 38 :**

U16G = repères jaunes ; U14G = repères bleus ; U12G = repères rouges ; U10G = repères orange

U16F = repères bleus ; U14F = repères rouges ; U12F = orange

**La forme de jeu**

Score Maximum 9 : on ramasse la balle à 8 coups et on marque 9.

**Les instruments de mesure sont interdits.**

**L'engagement**

Chaque joueur devra s'inscrire sur le site du comité [cdgolf06.fr](http://cdgolf06.fr) selon les modalités précisées sur le site. Le tarif est de 20 € pour les non membres. Une gratuité est accordée aux membres.

**Les départs**

Les départs sont organisés par catégorie et index. Les horaires sont précisés dans le calendrier. Ils seront publiés sur le site la veille de l'épreuve.

**La carte de scores** sera remise aux joueur(se)s à l'accueil du club. Se présenter au moins un quart d'heure avant le départ.

**La remise des Prix**

3 prix net seront remis pour les filles et 3 prix net pour les garçons.

**À l'attention des parents :** Pendant l'épreuve, les parents ont la possibilité de suivre leur enfant (à distance=aux retombées de balle) sans donner de conseils. Toute infraction constatée entraînera, après avertissement officiel, la disqualification du/de la joueur(se). Les parents accompagnateurs seront utiles également pour compter le score des enfants.

**Les arbitres : la commission Jeunes du comité**

*Les seniors participants au Trophée Michel Fèvre et les joueuses du Trophée féminin des Alpes-Maritimes contribuent financièrement pour partie au financement des compétitions jeunes.*